

DECRET N° 2016- 350 du 14 juillet 2017

portant nomination de l'Inspecteur Général
du Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Sur** proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 juillet 2017,

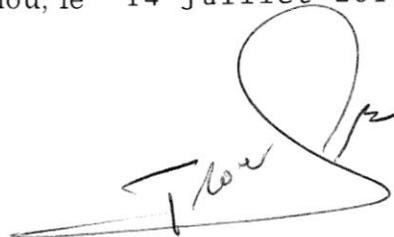
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Désiré YASSO** est nommé en qualité d'Inspecteur Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

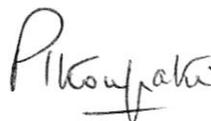
Fait à Cotonou, le 14 juillet 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



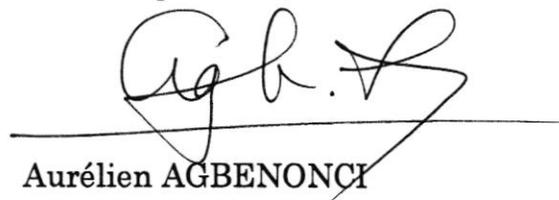
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Marie Odile ATTANASSO
Ministre Intérimaire

Le Ministre des Affaires
Etrangères et de la
Coopération,



Aurélien AGBENONCI

AMPLIATIONS : PR : 6 AN : 2 CC : 2 CS : 2 CES : 2 HAAC : 2 MESGPR : 2 MEF : 2 MAEC : 2 AUTRES MINISTERES : 18
SGG : 4 INTERESSE : 1 JORB : 1.